



Revue de Presse

L'Espérance, nouvelle zone d'activités économiques de 17 hectares. A Fourmies, la communauté de communes Sud-Avesnois a créé une nouvelle zone d'activités économiques (ZAE) de 17 ha. Cette ZAE, baptisée L'Espérance, est située entre le quartier de La Marlière et la route départementale 42. Les deux premières entreprises locales, qui vont s'y installer dès 2020, sont EuroCave et Texam. La société EuroCave est le leader mondial de la cave à vin, et va construire un entrepôt logistique de 7 000 m² pour pouvoir regrouper l'ensemble de sa production. L'entreprise Texam est le numéro un en France de la vente directe en démonstrations chez les particuliers de produits professionnels d'hygiène et d'entretien. Elle va bâtir un entrepôt logistique de 6 000 m², pour remplacer des locaux peu adaptés, actuellement situés dans le centre-ville de Fourmies. (La Voix du Nord – 26/08/2019)

500 emplois dans la logistique espérés. Ce samedi 24 août, le DG de l'entreprise lyonnaise APRC Group a apporté des précisions au projet de création de 25 000 m² d'entrepôts dédiés à la logistique sur l'aéroport Albert-Picardie. Celui-ci devrait générer 500 emplois et proposera la création d'un hub de messagerie aéroportuaire sur 19 ha, à proximité directe de la piste. Ce hub sera dédié aux opérations de fret et à la logistique du e-commerce national et international. Dans la partie la plus éloignée de l'aéroport, la création de cinq à six entrepôts est programmé sur 30 ha. La dernière zone de développement du site, sur 20 ha, sera dédiée à un « hub truck étape » qui offrira aux professionnels du transport un espace de services et d'accueil ainsi qu'une école de formation aux métiers de la logistique. Enfin, une zone pourrait aussi être réservée à l'hôtellerie, la restauration ainsi qu'aux PME. (Le Courrier Picard – 26/08/2019)

Adapter l'Oise au gabarit européen : vieux de 50 ans, le projet Magéo renaît. Alors que le canal Seine-Nord n'est pas encore opérationnel, la Mise au gabarit européen de l'Oise (Mageo) entre Compiègne et Creil a débuté cet été, cinquante ans après les prémices du projet, au début des années 1970. Ce projet doit permettre aux bateaux de 180 mètres de long, transportant jusqu'à 4 400 t de marchandises de naviguer sur l'Oise. Depuis fin juin une équipe de dix ingénieurs de la société Hygrogéotechnique analysent le sol. Les résultats permettront de dimensionner les futurs ouvrages. En effet, le projet Mageo entreprend des travaux de soutènement, de renforcement des piles des ponts, de protection des berges, et d'aménagement de quais et d'aires de stationnement pour les péniches le long des 42 km qui séparent le pont SNCF de Compiègne et l'écluse

de Creil et qui traversent 22 communes. (Le Parisien – 29/08/2019)



Avec Lille, DHL voit la livraison des premier et dernier kilomètre en vert. Résolument orienté dans une démarche « verte », l'expressiste DHL maintient son cap de déploiement de flotte propre en France. C'est aujourd'hui Lille qui est concernée, 12^e ville à effectuer ses livraisons en triporteur, un moyen de transport permettant aussi bien d'accéder rapidement aux clients des centres-villes que de répondre aux objectifs que l'expressiste s'est fixé, réaliser 70 % de ses livraisons et enlèvements, sur les 1^{er} et dernier kilomètre, en « solutions propres » d'ici 2025. (Actu-Transport-Logistique.fr – 29/08/2019)

VNF - Laurent Hénart désigné président. Le 17 juillet, le gouvernement a nommé Laurent Hénart président du conseil d'administration de Voies navigables de France (VNF). Maire de Nancy, vice-président de la Métropole du Grand Nancy et président du Parti radical, il exercera un mandat de cinq ans. Il succède à cette fonction, dévolue à un élu, à Stéphane Saint-André, ex-maire PS de Béthune. (Transport Info Hebdo – 30/08/2019)

Jean-Baptiste Djebbari aux Transports. Le remaniement ministériel attendu a bien eu lieu. Depuis l'intronisation d'Elisabeth Borne au ministère de la Transition écologique, on s'attendait à la nomination d'un secrétaire d'Etat pour lui succéder aux Transports. C'est chose faite avec la nomination de Jean-Baptiste Djebbari. (actu-transport-logistique.fr – 05/09/2019)



E-Valley, le début des travaux reporté à fin novembre. A Cambrai, la 54^{ème} foire commerciale a débuté. Le stand de la ville de Cambrai a choisi pour thème cette année « de la BA103 à E-Valley ». A cette occasion, David Taïeb, le promoteur à la tête de la reconversion de l'ancienne base aérienne en parc



« Think ahead, move sustainable »

logistique, a annoncé le démarrage du projet E-Valley d'ici à la fin novembre. La première tranche des travaux concernera la construction des quatre premiers bâtiments au bout de la piste principale (côté RD643 Cambrai-Douai). C'est le constructeur Quartus qui réalisera ces travaux. Les engagements pris par deux clients d'intégrer les premiers 80 000 m² et de générer les deux cents premiers emplois dans les quinze mois sont toujours d'actualité, et les noms de ces clients devraient être officialisés d'ici à la fin du mois de septembre. (La Voix du Nord – 08/09/2019)

Le nouveau ferry de P&O en peinture. Si la compagnie P&O n'a pas encore communiqué sur le lancement de la ligne fret Calais-Tilbury, plusieurs éléments attestent de son arrivée. Ainsi, les transporteurs ont déjà reçu les offres commerciales ainsi que les horaires de cette future ligne et le ferry affrété par P&O est depuis la semaine dernière au Portugal pour se mettre aux couleurs de la compagnie. Ce bateau est adapté pour accoster sur le T4, une passerelle du port de Calais réservée pour cette nouvelle ligne maritime. L'arrivée de ce ferry est programmée entre le 20 et le 25 septembre. En attendant, Jean-Marc Puisseuseau, président de la SEPD, et Jean-Louis Foissey, directeur de M&L qui emploie les dockers, tenteront de trouver un terrain d'entente pour les opérations de manutention de cette nouvelle ligne. (Nord Littoral – 10/09/2019)

Pour les 300 emplois annoncés par Log's à l'été 2021, c'est parti. Sur la zone des Pierres-Blanches à Denain (ex-friche Usinor), la première pierre de la future plateforme logistique multimodale de Log's a été posée vendredi 6 septembre. À terme, le premier bâtiment de 50 000 m², qui sera livré d'ici à un an, permettra de créer 300 emplois dès l'été 2021. Quant au second bâtiment de 50 000 m², il sera construit quand l'entreprise Jean-Lefebvre aura déménagé de l'autre côté de la chaussée. (La Voix du Nord – 10/09/2019)

Agathe Boidin prend la direction générale de Log'S. Le prestataire logistique Log'S vient d'annoncer la nomination d'Agathe Boidin au poste de Directrice Générale du groupe. « Son expertise dans le secteur du retail et sa capacité à structurer et fédérer les équipes autour d'un projet commun seront des atouts dont notre groupe souhaitait se doter pour faire face aux défis des prochaines années. Je vais donc comme président me consacrer à être le Garant de nos Valeurs et de la Vision » a déclaré Franck Grimonprez, président et fondateur du Groupe Log'S. Agée de 48 ans, expert comptable de formation et diplômée de l'école de commerce ESLSCA Business School Paris, Agathe Boidin a commencé sa carrière dans le cabinet d'audit PwC puis comme contrôleur financier chez Dim. En 2000, elle rejoint Orchestra en tant que directrice Administrative et Financière. Après

une parenthèse de trois ans à la direction générale de la holding financière Mestre, elle revient en 2010 chez Orchestra comme DG déléguée des opérations puis DG du groupe en 2012 (sous sa direction, le CA du groupe est passé de 180 à plus de 600 M€ en 2016). En 2016, elle s'installe outre-Atlantique en prenant la présidence d'Orchestra-Prémaman États-Unis. L'année dernière, elle quitte Orchestra pour se lancer dans l'entrepreneuriat en fondant la société BBB (Business Beyond Borders), spécialisée dans l'accompagnement des entreprises françaises dans leur implantation et organisation aux États-Unis. En tant que DG de Log'S, Agathe Boidin aura notamment la responsabilité de concrétiser le plan de développement Ambition 2022 du groupe, qui prévoit entre autres de créer 453 000 m² de nouveaux bâtiments logistiques dans les 4 prochaines années, avec 1 500 emplois supplémentaires à la clé. Log'S compte aujourd'hui 2 000 collaborateurs et 28 sites en France (plus de 800 000 m² d'entrepôts), pour un CA de 125 M€ en 2018. (Supply Chain Magazine – 10/09/2019) Crédit photo Log'S



Fortunes diverses pour les enseignes rescapées des géants de la VPC. Les géants français de la vente par correspondance comptaient de nombreuses enseignes spécialisées. Face à la vague du e-commerce, certaines marques sont dans la tourmente (Movitex, Somewhere, Id Kids), et d'autres se sont redressées après réorganisation (Vertbaudet, Cyrillus). Quant à la La Redoute, elle a réussi sa transformation digitale. Rapide tour d'horizon. (Les Echos – 11/09/2019)

Pas le droit de passer par Renescure ? Les transporteurs prêts à en découdre. Depuis le 1^{er} août, un arrêté du préfet de région interdit aux camions de plus de 19 tonnes de sortir de l'A25 pour desservir le Pas-de-Calais via Renescure. Entretien d'Olivier Rivera et Olivier Arrigault, secrétaires de la Fédération nationale des transports routiers (FNTR) du Nord-Pas de Calais, qui dénoncent une mesure injuste pour les entreprises de transport de l'Audomarois. Selon eux, l'itinéraire imposé occasionnerait un surcoût de 600 000 € sur une année. De plus, l'impact sur l'environnement serait catastrophique avec de détour de 30 à 50 km. Une réunion est prévue ce lundi pour décider des mesures à prendre. (La Voix du Nord – 11/09/2019)

Les trains de fret passeront-ils au milieu du centre technique ? La SNCF Réseau a accepté d'étudier la faisabilité du passage des trains sur la voie centrale du technicentre de Calais. L'annonce passe mal du côté des salariés du technicentre :



« Faire passer la desserte de l'autoroute ferroviaire au milieu d'un atelier va affaiblir fortement la production », déclarent-ils. Plus encore que l'aspect sécurité, c'est la question du maintien de la capacité du site qui les fait monter au créneau. Cependant, l'étude est bel et bien lancée. Menée par un cabinet indépendant, ses conclusions devraient être connues à l'automne. (Nord Littoral – 11/09/2019)

A Amiens, l'acte II lancé pour JJA Easy Logistique. La construction de l'immense bâtiment de JJA Easy Logistiques a débuté en juin dernier. L'activité devrait créer 200 emplois, la mise en service est prévue en avril-mai 2020. A Flixecourt, près d'Amiens, la phase 1 du chantier de JJA Easy Logistique a débuté : ces travaux concernent un bâtiment de 98 000 m² (quasiment équivalent à celui d'Amazon près d'Amiens), haut de 15 mètres. La maison mère JJA, pionnière dans les échanges avec la Chine, développe une offre complète de produits dans le secteur de l'équipement et de la décoration de la maison. La suite est d'ores et déjà annoncée : l'extension du site, prévue dès 2022, avec bâtiment de 80 000 m² d'une hauteur de 45 mètres. Le permis de construire de la phase 2 de cette plateforme logistique, située sur la zone d'activités des Hauts-Plateaux, devait être déposé fin juillet, rapporte Le Courrier Picard. (Stratégies Logistique – 12/09/2019)

Canal Seine Nord Europe

Le Canal Seine-Nord, serpent de mer en eaux douces. Tout l'été, l'Usine Nouvelle se penche sur l'histoire d'un chantier industriel prometteur... qui s'est embourbé. Rêvé depuis plus de trois siècles, le Canal Seine-Nord censé relier la région parisienne aux pays du Benelux et la dynamique dorsale européenne, continue d'alimenter les débats. Travaux repoussés, déficit budgétaire, opposants au projet, l'Usine Nouvelle reviens sur 20 ans d'inachèvement. Relier l'Oise au Canal Dunkerque-Escaut et Compiègne (Oise) à Aubencheul-au-Bac (Nord) par un canal de grand gabarit ? C'est l'ambition du projet Canal Seine-Nord. Son objectif ? Relier la région parisienne à la mégalopole européenne, pour doubler les trafics fluviaux français et enlever des dizaines de milliers de camions des routes. Envisagé depuis plus de trois siècles le projet naît de l'idée de relier l'Oise à la Somme et l'Escaut. De nombreux canaux sont inaugurés entre le XIXe et le XXe siècle, notamment le Canal Saint-Quentin en 1810 ou encore le Canal du Nord en 1965 mais tous se révèlent trop petits. Le projet du canal Seine-Nord commence donc à être évoqué dans les années 70 puis sérieusement envisagé dans les années 80 par le ministre des transports Michel Rocard. Déjà jugé trop onéreux, le projet est mis au placard en 2003 et ce n'est qu'en 2007 que sont enfin dévoilés les tracés après des études préliminaires d'avant-projet. Mais suite à la

crise financière de 2008 (année où le projet est pourtant reconnu d'utilité publique), le début des travaux est repoussé et les Voies navigables de France engagent jusqu'à 2012 un processus technique et économique de revue du projet pour optimiser son coût. Des missions de reconfiguration sont menées par le député du Nord Remi Pauvros et un APS (Etude d'Avant-Projet Sommaire) modificatif est approuvé en février 2015 et soumis à une enquête publique modificative à l'automne de cette même année. A l'été 2017, le Premier ministre Edouard Philippe décrète une pause dans de grands projets d'infrastructures de transport, pour des raisons budgétaires. Le canal se retrouve à nouveau sur la sellette. Comme beaucoup de Havrais, l'élu voit en ce projet une valorisation des ports du Nord (Anvers et Rotterdam en particulier) au détriment du Havre. En juillet 2018, il confirme finalement le projet et annonce que la société de pilotage du projet passerait sous contrôle des collectivités territoriales et non de l'Etat. Dans ce contexte, le projet avance tant bien que mal. Dans sa dernière version, le canal Seine-Nord-Europe a une longueur de 107km, 4,5 m de profondeur d'eau et 54 m de largeur. Un seul bateau pourra transporter 4400 tonnes de marchandises, soit l'équivalent de 200 camions. (L'Usine Nouvelle – 22/08/2019)

Canal Seine Nord : les entreprises de l'Oise veulent être consultées. La société du canal Seine Nord Europe souhaiterait démarrer les travaux d'ici fin 2020 dans le Compiégnois. Avant cela, alors que le détail du parcours entre Compiègne et Pont-l'Évêque a été officialisé, elle doit encore faire face à des questions stratégiques, notamment sur l'implantation des quais de chargement. Dans cette optique, les entreprises de l'Oise souhaiteraient être consultées, à l'instar de la société Granor à Tourotte, afin de tenir compte des usages professionnels et que l'implantation de ces quais soit stratégique. (Le Parisien – 23/08/2019)

Calais 2015

Pourquoi l'Europe a donné près de sept millions au projet Cargobeamer ? Ce lundi 26 août, Natacha Bouchart, présidente de l'agence de développement économique Calais Promotion, a signé une convention avec d'une part la société Cargobeamer, qui va construire un terminal route-rail sur les zones Transmark et la Turquerie, et d'autre part l'Europe, qui a apporté une aide de 6,7 M€ pour ce projet. Cette aide européenne, qui entre dans le cadre du Mécanisme pour l'interconnexion en Europe (MIE), complète d'autres aides publiques déjà reçues par Cargobeamer (6,3 M€) et l'investissement privé (19,6 M€). Les travaux de la première phase devraient débuter en 2020 pour s'achever en 2022. La seconde phase, qui permettra d'augmenter la



« Think ahead, move sustainable »



capacité de ce terminal, commencera en 2023 et se terminera en 2024. De ce fait, les premières semi-remorques seront

accueillies en 2022. (La Voix du Nord – 27/08/2019)

CargoBeamer décroche une bourse de 7 millions d'euros pour un terminal de ferroutage innovant à Calais. Calais (Pas-de-Calais) va accueillir un terminal de ferroutage innovant de l'entreprise allemande CargoBeamer. Celle-ci a obtenu le 26 août une subvention de 7 millions d'euros de la Commission européenne. (L'Usine Nouvelle – 26/08/2019) ... Présentation vidéo sur : <https://youtu.be/I9RfYoNWB1>



Brexit

Getlink se déclare « Brexit Ready ». Malgré la possibilité d'un no deal, le groupe Getlink (ex-Eurotunnel) s'est déclaré « Brexit Ready ». Ce dernier a réalisé une série d'investissements qui lui permettra d'affronter le Brexit : la création de deux zones de vérifications et contrôles à Coquelles et Folkestone ; l'implantation d'une zone Sivep-Douanes avec 9 quais de chargement et de déchargement pour les camions britanniques ; l'aménagement d'un parking sécurisé de 240 places ; la création de nouveaux postes d'assistant en douane Eurotunnel ; etc. (Le Journal des Entreprises.com – 02/09/2019)

Brexit : Bercy veut préparer les entreprises « au pire ». Face à la situation chaotique autour du Brexit, le gouvernement a réuni ce mardi plusieurs fédérations professionnelles au ministère des Finances. Lors d'un point presse, la secrétaire d'Etat Agnès Pannier-Runacher a déclaré qu'il fallait « continuer à mobiliser les entreprises pour qu'elles soient prêtes et qu'elles anticipent au mieux les conséquences d'un Brexit le 31 octobre ». Pour éviter aux sociétés de transport de marchandises de perdre

du temps au passage des frontières, les membres du gouvernement ont insisté sur la nécessité de mettre en place une « frontière intelligente ». Néanmoins, ces derniers s'inquiètent particulièrement du flou qui existe sur les droits de douane et sur certaines procédures sanitaires, phytosanitaires et vétérinaires de l'autre côté de la Manche. (La Tribune – 05/09/2019)

Répétition du Brexit : Darmanin annonce 2 dates. Gérald Darmanin, le ministre de l'Action et des Comptes publics, avait annoncé, dernièrement, un mois de tests en guise de répétition du Brexit. Il vient de préciser les dates : « ce sera le 17 septembre à Eurotunnel. On le fera le 24 septembre à Calais et à Dunkerque ». Ces tests de frontière visent à permettre à Calais de vivre aux côtés des Britanniques sans accord de Brexit. (Nord Littoral – 06/09/2019)

Brexit : la commission veut recourir au fonds de solidarité pour soutenir les entreprises. Dans un communiqué, la Commission européenne a annoncé vouloir débloquer 780 M€ pour venir en aide aux entreprises ou salariés mis en difficulté par le Brexit. Cet argent proviendrait pour l'essentiel du fonds de solidarité de l'Union Européenne créée pour les Etats membres victimes de catastrophes naturelles (600 M€) et du fonds européen d'ajustement à la mondialisation pour les plans sociaux (180 M€). En raison de l'incertitude qui règne au Royaume-Uni, la Commission a également présenté une liste de contrôles détaillée destinée à faciliter les démarches administratives des entreprises qui travaillent avec le Royaume-Uni. Par ailleurs, elle a proposé de prolonger en 2020 des aides d'urgence déjà prévues pour la pêche en 2019. (Localtis.info – 06/09/2019) <https://bit.ly/2IN0WMV>

Nos entreprises mesurent encore mal une sortie britannique de l'Europe. « Difficile à ce stade d'évaluer les conséquences économiques des 2 côtés de la Manche », estime la 1^{ère} étude d'impact publiée vendredi par la Chambre régionale de commerce et d'industrie à Lille. L'étude s'appuie sur les remontées du terrain patronal. 1 dirigeant sondé sur 2 ne sait pas encore si une sortie anglaise de l'Union lui sera favorable ou pas. Mais 1 sur 3 sent plutôt mal le Brexit. On craint surtout les formalités douanières et une circulation plus difficile des biens et des services. Les grands groupes sont déjà prêts. Les problèmes se poseront surtout pour les PME qui n'ont jamais eu à gérer une vraie frontière. Côté transports, on pointe déjà une baisse de 300 000 voyageurs depuis janvier sur les lignes touristiques Calais-Douvres (-6%) dont 210 000 britanniques, d'après le port Calais-Boulogne. La dévaluation de la livre sterling de 10 à 15 % depuis 3 ans rend l'euro plus cher et la compétitivité plus difficile pour nombre d'entreprises exportatrices vers Londres. Les manques à gagner à l'export seront un 1^{er} signe



visible d'un impact négatif du Brexit. En revanche, les commerçants calaisiens profiteront vite d'un retour de la détaxe avec un nouveau Duty Free. (La Voix du Nord – 07/09/2019)

Brexit dur ou pas, DFDS se dit « serein » sur l'avenir du transmanche. Fin juillet, à Dunkerque et Calais, le trafic fret de la compagnie danoise DFDS a chuté de 3,4% depuis décembre, et celui du tourisme de 9,3%. La période d'incertitude liée au Brexit et la nouvelle chute de la livre sont en partie les causes de cette baisse. Pour autant, la compagnie transmanche explique s'être préparée depuis deux ans à un Brexit dur. En cas de « no deal », les formalités se feraient durant la traversée : un camion en règle se verrait décerner un statut vert alors qu'un camion avec un problème aurait le statut orange nécessitant une inspection interne. D'où la pédagogie développée depuis deux ans par DFDS auprès des clients. (La Voix du Nord – 08/09/2019)

Le préfet des Hauts-de-France nommé coordonnateur pour la « préparation locale » du Brexit. Le 9 septembre, le préfet des Hauts-de-France, Michel Lalande, a été nommé par le Premier ministre « coordonnateur national pour la préparation locale de la sortie du Royaume-Uni ». « Le Premier ministre a également demandé aux ministres concernés et aux services de l'État d'assurer une concertation permanente et étroite avec les élus locaux et les acteurs économiques sur le terrain », selon un communiqué de Matignon. (Localtis.info – 09/09/2019)

Le projet d'extension de Sogetra abandonné à cause du Brexit ? Implantée dans la zone du Tonkin à Coudekerque-Branche, l'entreprise de logistique Sogetra (35 salariés) prévoit de créer deux nouvelles cellules de stockage (1 300 m² et 2 350 m²), destinés à stocker des produits combustibles et des aérosols. En raison de la présence de produits combustibles, une enquête publique a été lancée début septembre. Mais ce projet pourrait être remis en question en raison du Brexit. En effet, 35% des produits qui arrivent dans les entrepôts de Sogetra sont fabriqués en Angleterre. Si tout se passe bien, la livraison des nouveaux entrepôts est prévue au second semestre 2020. Entre six et huit embauches sont également prévues. (La Voix du Nord – 10/09/2019)

Le Brexit, aubaine pour le commerce dunkerquois ? Par le biais de plusieurs réunions, organisées en collaboration avec les douanes et la chambre de commerce, la communauté urbaine de Dunkerque veut sensibiliser les commerçants à l'ouverture d'un nouveau marché : les produits détaxés. Pour proposer ce service, le commerçant devra au préalable adhérer au dispositif PABLO (programme d'apurement des bordereaux par lecture optique de codes-barres), simple et gratuit. Il leur

faut juste disposer d'une connexion Internet afin d'imprimer un bordereau que devra remplir le client. Pour éviter le trafic local, les douanes ont également prévu des verrous dans le dispositif et installé des bornes sur les lieux d'embarquement. 175 € est le montant minimum qu'il faudra déboursier dans un même magasin pour bénéficier de la détaxe. (La Voix du Nord – 11/09/2019)

Londres annonce le retour du Duty Free. Hier, le ministre des Finances britannique, Sajid Javid, a annoncé que le Duty-free ferait son grand retour en cas de sortie du Royaume-Uni sans accord de l'Union Européenne le 31 octobre prochain. Une décision qui pourrait avoir de sérieuses répercussions sur le nombre de voyageurs transmanche. Ce retour ne concernerait que l'alcool et le tabac. Le Royaume-Uni déciderait de ne plus appliquer les taxes d'accise aux produits concernés, ces taxes liées au volume et au degré d'alcool des boissons concernées. Les voyageurs revenant de l'Union Européenne auraient désormais l'option de rapporter en Grande-Bretagne une quantité limitée de ces produits, achetés dans des boutiques "Duty-free", pour moins cher. Le coût de cette mesure pour le gouvernement anglais est estimé, en livre sterling, à 250 millions. (Nord Littoral – 11/09/2019)

Agenda

Les Assises du port du futur se tiendront à Lille en septembre. Parce que la région des Hauts-de-France s'impose comme un hub logistique, les Assises du port du futur se tiendront pour leur 9^{ème} édition à Lille les 24 et 25 septembre. Focus sur les thèmes abordés lors de ces deux journées. (Mer et Marine – 23/07/2019) <https://bit.ly/2M7QPxm>

Zoom sur Norlink Ports. Trois ans après son lancement, quelles réalisations concrètes, quelles opportunités et perspectives de développement ? Rendez-vous le 25 septembre 2019 à Lille pour l'afterwork Norlink. Inscriptions sur : <https://hautsdefrance.cci.fr/evenements/afterwork-de-norlink-ports/>



Le Brexit, bientôt au cœur d'un débat du monde économique régional. Dans le cadre des Rencontres régionales de l'économie, la Banque de France, la CCI Hauts-de-France, la Chambre d'agriculture et le Channel Hub organisent une conférence-débat sur le Brexit le 8 octobre, à 18h, à la CCI de région à Lille. (Autrement Dit – 06/09/2019)

Ressources Web

www.scoop.it/t/ccinorddefrance-logistique

